

## Signature à Marolles-en-Hurepoix de la Convention Opérationnelle des programmes 2016-2018

Le lundi 6 mars 2017, le fronton de la mairie de Marolles-en-Hurepoix portait exceptionnellement les couleurs du drapeau Malien pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Mamadou Diallo, maire de Lakamané et aux migrants de ses villages. C'était un grand jour voulu par Monsieur Georges Joubert, maire de Marolles-en-Hurepoix qui a permis de réunir dans la salle du conseil municipal tous les partenaires à l'occasion de la signature de la Convention Opérationnelle des programmes 2016-2018.



Au nom des Amis du Jumelage et de la commission Lakamané, nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur le Maire de Marolles d'avoir bien voulu accepter d'organiser la signature de la Convention Opérationnelle dans sa Mairie en présence de Monsieur Diallo et des migrants de ses villages.



L'idée nous en était venue au mois de juin 2016, lors d'une courte visite à Marolles de Monsieur le Maire de Lakamané, de donner un éclat particulier à cet événement. A l'époque cela pouvait s'apparenter à un vœu pieux. Mais, là où il y a une volonté commune, il y a un chemin que nous avons tous parcouru jusqu'au bout. En effet, malgré toutes les embûches tant du côté français que du côté malien, nous avons tous collectivement réussi à rendre possible ce nouveau programme 2016-2018 de coopération décentralisée au profit de Lakamané et de ses habitants.



La Convention opérationnelle est maintenant signée, le budget de 52 000 euros est à ce jour, chose exceptionnelle, déjà réalisé grâce aux différents bailleurs et donateurs du **réseau Essonne, Diéma, Douentza, Nioro du Sahel (EDDN)** que nous tenons à citer pour les remercier publiquement : la ville de Marolles-en-Hurepoix, le Conseil Départemental de l'Essonne, le Ministère de Affaires Étrangères, les membres des Amis du Jumelage et tous les donateurs, ainsi que les migrants et les habitants des villages de Guingui et de Foutougou.

## Les bailleurs du réseau EDDN



## – Réseau Essonne Diéma Douentza Niore du Sahel – Le programme triennal 2016-2018 de coopération décentralisée d'un montant de 52 000 € entre Marolles-en-Hurepoix et Lakamané est financé en totalité grâce aux bailleurs et aux donateurs

- Le programme triennal s'achèvera au premier semestre 2018. Nos objectifs sont les suivants :
- - La construction d'un nouveau château d'eau de 15 m<sup>3</sup> sur une adduction d'eau potable déjà existante par pompage solaire et le remplacement d'un bassin-réservoir fissuré de 10 m<sup>3</sup> du village de GUINGUI – Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA – MALI : le budget alloué est de 21 000 €
- - La construction d'un nouveau château d'eau de 15 m<sup>3</sup> sur une adduction d'eau potable déjà existante par pompage solaire et le remplacement d'un bassin-réservoir fissuré de 10 m<sup>3</sup> du village de FOUTOUGOU – Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA – MALI : le budget alloué est de 21 000 €
- - La réduction de la fracture numérique au profit de l'extension de la Mairie de la Commune rurale de LAKAMANE – Cercle de DIEMA – MALI : le budget alloué est de 10 000 €



Les châteaux d'eau de Guingui et Foutougou ont actuellement une capacité de stockage de 5 m<sup>3</sup>. La Mairie de Lakamané sera équipée en moyens informatiques

Conception et réalisation par l'association des Amis du Jumelage de Marolles-en-Hurepoix

Grâce à ces fonds désormais acquis, avant la fin du premier semestre 2018, l'annexe de la Mairie de Lakamané sera dotée de moyens informatiques et les villages de Guingui et de Foutougou verront les capacités de stockage de leur dispositif d'adduction en eau potable par pompage solaire grandement amélioré en passant de 10 m<sup>3</sup> à 25 m<sup>3</sup>.

Notre jumelage avec la commune rurale de Lakamané fêtera en septembre 2017 ses 23 ans d'existence. Nous voulons profiter de l'occasion qui nous est donnée pour nous adresser à Monsieur le Maire et aux membres du Conseil Municipal de Marolles afin de les remercier du soutien qu'ils apportent depuis toutes ces années à l'action de notre association. Nous voulons aussi leur dire combien la ville de Marolles-en-Hurepoix et notre association des Amis du Jumelage peuvent être fières de cette coopération réussie avec nos amis de Lakamané.

A l'échelle du département de l'Essonne, et même à l'échelle de la région Île-de-France, ce type de coopération est tout bonnement exceptionnel et exemplaire. Les villes et les associations qui font preuve de la même solidarité sont rares. Il me semble donc nécessaire de les citer : il s'agit de Bures sur Yvette (Ajukoby), de Limours (Niore du Sahel), de Dourdan (Troungoumbé), de Chilly Mazarin (Diéma), de Draveil (Sandaré), de Cerny (Gandamia), Boussy-Saint-Antoine (Diéoura), Marolles-en-Hurepoix (Lakamané) et sans oublier l'association chef de file de nos associations qu'est Essonne-Sahel.

De notre point de vue, toutes nos Villes et toutes nos Associations sont des précurseurs d'une coopération décentralisée qui a fait largement ses preuves avec le temps. Nous invitons donc tous nos élus, de par leurs fonctions d'élus, de bien vouloir faire passer ce message afin que d'autres communes ou collectivités de communes de notre département (le département

compte 196 communes) rejoignent notre réseau EDDN. C'est sans doute le seul moyen pour rendre cette coopération Nord-Sud plus efficace avec nos communes sœurs de la région de Kayes au Mali.

Si nous voulons empêcher que cette jeunesse africaine vienne se noyer par désespoir dans la mer Méditerranée, nous avons le devoir de les aider à construire leur avenir sur leurs territoires. C'est sans aucun doute le meilleur moyen de lutter contre la misère et la montée du terrorisme qui menacent nos peuples.

Pour conclure, notre réseau EDDN a décidé de prendre un tournant culturel dans nos communes respectives. Les Amis du Jumelage s'est associée avec Histoire et Patrimoine pour organiser en novembre 2018 une exposition sur la Grande Guerre avec un éclairage particulier sur la participation de la force noire, celle des tirailleurs sénégalais. Nous voulons également si cela est possible organiser avec d'autres associations de notre ville des événements festifs en lien avec le Mali.

A un moment où notre jeunesse de France est à la recherche de sens et d'identité, nous avons le devoir d'être des passeurs. C'est pourquoi, il importe de citer Bernard Maris, économiste, écrivain et conseiller scientifique de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale qui est mort assassiné lors de l'attentat au siège du journal Charlie Hebdo. Cet homme de culture et de réflexion était aussi le gendre de Maurice Genevoix qui a écrit *Ceux de 14*. Dans un de ses articles consacré à la Grande Guerre il écrivait en 2013: « *Nous avons tous un grand-père, arrière-grand-père, grand-oncle, grand cousin combattant pendant la grande guerre. Tous les jeunes Français issus de l'immigration ont un ancêtre ou cousin d'ancêtre combattant des troupes coloniales mort pour la France ou maltraité par elle lorsqu'il revint sans pension. Dire «nos ancêtres les Gaulois» n'a aucun sens, mais dire «nos ancêtres de 1914», pour moi qui suis d'origine sénégalaise, malienne, marocaine ou vietnamienne possède une signification* ».

En conclusion, nous affirmons que notre passé commun est garant de notre avenir et que nous devons continuer à nous battre en devenant les héros du quotidien de notre réseau de solidarité qu'est le réseau EDDN.

Vincent FAUVELL-CHAMPION  
Commission Lakamané  
Les Amis du Jumelage  
Marolles-en-Hurepoix

